

Signature du 1^{er} prêt « GPI AmbRE » en France :

la Commune de Luc-la-Primaube (12) s'engage avec la Banque des Territoires pour la rénovation énergétique du Centre Social Polyvalent Saint Exupéry



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luc-la-Primaube, le 20 juillet 2018 – Jean-Philippe Sadoul, Maire de Luc-la-Primaube et Thierry Ravot, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires, signent un contrat de prêt pour la rénovation du Centre Social Polyvalent Saint Exupéry. Il s'agit du premier prêt « Grand Plan d'Investissement - Ambition des Bâtiments publics pour la Rénovation Énergétique » (GPI AmbRE) distribué par la Banque des Territoires.

Un prêt « GPI AmbRE » de la Banque des Territoires en faveur de la rénovation thermique du centre social polyvalent Saint Exupéry

Pour financer les travaux de réhabilitation du Centre Social Polyvalent, la Banque des Territoires accorde un prêt de 3M€ sur une durée de 30 ans, soit 62% du cout total des travaux.

Au terme du chantier, le gain de performance énergétique devrait être supérieur à 50% par rapport à l'existant. Les travaux permettront au bâtiment de passer d'une classe énergétique D à B ainsi que d'atteindre une classe climat A. La Collectivité a par ailleurs prévu la mise en place d'un système de comptage des flux. Il permettra d'assurer depuis n'importe quel ordinateur, via une page WEB, la supervision, la télégestion et la programmation des installations ainsi que la régulation, les automatismes locaux, les tâches de mesure, d'optimisation, d'autocontrôle et d'horodatage des données.

Le prêt « GPI AmbRE » a été mis en place par la Banque des Territoires dans le cadre du Grand Plan d'Investissement engagé par l'Etat. Une enveloppe de prêts sur fonds d'épargne de 2Md€ est mobilisée sur la période 2018-2022. L'objectif est de financer les dépenses d'investissement en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics. Le prêt « GPI

AmbRE » peut être mobilisé sur une durée de financement entre 20 et 40 ans pour financer jusqu'à 100% des projets de rénovation thermique jusqu'à 5M€ de besoin d'emprunt.

Le projet du Centre Social Polyvalent Saint Exupéry de Luc-la-Primaube fait l'objet de la première signature en France pour ce type de prêt.

Luc-la-Primaube, commune engagée dans la transition énergétique avec le PETR Centre Ouest Aveyron

Avec l'appui du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Ouest Aveyron, labellisé en 2015 « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), la commune de Luc-la-Primaube a souhaité réhabiliter, restructurer et étendre son Centre Social Polyvalent (2 800 m² sur 3 niveaux) selon un programme ambitieux d'économies d'énergies.

Ce programme témoigne de l'engagement de la commune de Luc-la-Primaube pour améliorer le cadre de vie de ses 6 100 habitants.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr

Contacts presse :

Thierry Ravot - Banque des Territoires Occitanie : 05 62 73 61 30

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)